

**COMITÉ DE COORDINATION
DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES
ET MILITAIRES**



Commémorer – Regrouper – Intégrer



ÉCOLE DES PORTE-DRAPEAUX DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

❧ INFORMATIONS UTILES ❧

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ce document a pour but de vous informer sur les démarches à suivre pour l'inscription à l'École des Porte-Drapeaux.

Le programme est ouvert aux membres des associations patriotiques de la communauté de communes de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES regroupant les 77 communes de cette agglomération, ainsi qu'aux élèves des établissements scolaires souhaitant assurer la fonction de porte-drapeau lors de cérémonies officielles et des commémorations.

OBJET.

Créée en 2025 par le Comité de coordination des associations patriotiques et militaires (CCAPM) de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES, cette école a pour objet de former des porte-drapeaux.

Elle permet de s'inscrire dans une démarche citoyenne en offrant une formation théorique et pratique permettant d'assurer dignement ce service lors des cérémonies patriotiques pour lesquelles vous êtes convié(e)s, tout en respectant les codes et les usages en vigueur.

Si vous avez de 15 à 17 ans, cette formation peut constituer une mission d'intérêt général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION.

Cette formation est ouverte aux personnes âgées de 16 et plus, aptes physiquement à participer aux activités et aux cérémonies ainsi qu'aux porte-drapeaux en exercice sur la communauté de commune de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.

Les candidats seront sélectionnés sur la base de leur motivation et de leur aptitude physique. Un entretien préalable pourra être organisé.

En s'inscrivant, vous vous engagez à suivre l'intégralité de la formation, à respecter les règles de l'école et à participer aux cérémonies pour lesquelles vous serez convié(e).

FORMATION.

La formation comprend une partie théorique et une partie pratique. Elle se déroule sur une journée complète ou en deux demi-journées à SAINT-DIÉ-DES-VOSGES ou dans une commune proche, près de chez vous.

Il vous sera délivré par l'École :

- Une attestation de formation.
- Un passeport individuel pour suivre votre progression.

A l'issue de trois années de pratique, un diplôme d'honneur de porte-drapeau pourra vous être délivré par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG).

DOCUMENTS A FOURNIR.

Pour valider votre inscription, nous vous prions de bien vouloir fournir les documents suivants :

1. Attestation d'adhésion : Un justificatif précisant de votre appartenance à une association patriotique ou à un établissement scolaire, précisant que vous êtes élève à l'établissement ...
2. Certificat médical : Un certificat médical récent attestant de votre aptitude physique à participer aux activités de l'école, notamment celles liées au port du drapeau et à la participation aux cérémonies patriotiques.
3. Bulletin d'inscription : Le formulaire d'inscription dûment rempli (ci-joint). Il inclut vos informations personnelles (nom, prénom, date de naissance...), ainsi que vos coordonnées (adresse, téléphone, email). Ce document doit être également signé par le(s) parent(s) ou son représentant légal si vous êtes mineur(e).
4. Photocopie d'une pièce d'identité : Une photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport (pour les vérifications administratives et d'âge).
5. Assurance responsabilité civile : Une preuve d'assurance responsabilité civile couvrant les éventuels risques pendant la durée de la formation (si applicable).

Après votre inscription, vous serez recontacté(e) pour convenir d'une date de formation.

COTISATION.

Pour s'inscrire à la formation, une cotisation individuelle annuelle comme membre bienfaiteur au CCAPM est demandée.

- 2 euros pour les élèves des établissements scolaires et assimilés,
- 25 euros pour les membres des associations patriotiques.

Il est possible de solliciter l'association qui vous parraine pour prendre en charge le coût de cette cotisation.

Vous devez adresser votre bulletin d'adhésion dûment complété et signé auprès du secrétaire du CCAPM, accompagnés de votre virement bancaire ou d'un chèque libellé à « *l'ordre du CCAPM* ».

IBAN FR76 1720 6002 7693 0434 7239 744 – BIC AGRIFRPP872 Domiciliation ST DIE HELLIEULE (00276)
--

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte pour l'inscription à cette formation.

ENGAGEMENT PERSONNEL.

En vous portant volontaire pour suivre cette formation, vous vous engagez à respecter le règlement intérieur du CCAPM. Vous consentez à suivre les cours avec sérieux et assiduité, à adopter un comportement et une attitude correctes en chaque circonstance.

En fonction de vos disponibilités, vous pourrez participer aux cérémonies conformément à l'éthique de l'École des porte-drapeaux.

TENUE.

La tenue à la fonction de porte-drapeau est définie par un cadre réglementaire par le Ministère des Armées et l'ONACVG.

Il est préconisé le port d'un béret avec insigne, de gants blancs, d'une cravate, d'une veste ou d'un blazer, d'une chemise blanche, d'un pantalon et de chaussures de couleur foncée.

Ces effets pourront être fournis moyennant finance ou gratuitement par les Associations.

MENTIONS RGPD.

Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles.

Dans le cadre d'une adhésion au Comité de coordination des associations patriotiques et militaires (CCAPM) de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES, les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour la gestion administrative et comptable de cette association. La durée de conservation des données personnelles est limitée au temps de l'adhésion de la personne concernée au CCPAM et ces données seront effacées après sa démission, sa radiation ou son décès.

Vous pouvez également consulter le site « cnil.fr » pour plus d'informations sur vos droits.

Vous pouvez à tout moment accéder aux données vous concernant, les faire modifier ou retirer votre consentement. Pour exercer ce droit ou pour toute question, vous pouvez contacter le président du CCPAM :

Alain LAMBLÉ

Tél. : 06.15.33.51.27 – alain.lamble@orange.fr

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.

Pour toutes questions ou renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter par email ou par téléphone :

M. Dominique TREIBER (secrétaire)

Tél. : 06.11.08.42.20 – ccapmsddv@gmail.com

Nous vous remercions de votre intérêt et vous souhaitons une formation enrichissante au sein de l'École des Porte-Drapeaux.

